

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET COMMUNAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE	ENSEMBLE
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés		696 705.99		318 945.92		1 015 651.91
Opérations de l'exercice	1 352 516.76	1 530 599.95	388 948.70	83 991.75	1 741 465.46	1 614 591.70
TOTAUX	1 352 516.76	2 227 305.94	388 948.70	402 937.67	1 741 465.46	2 630 243.61
Résultats de clôture		874 789.18		13 988.97		888 778.15
Restes à réaliser à reporter en 2023			235 095.93	50 000.00		185 095.93

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents
(sauf Monsieur le Maire qui est sorti au moment du vote du compte administratif de l'exercice 2025.)

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après avoir constaté les résultats de l'exercice 2025 suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Résultat de l'exercice : excédent :	178 083.19 €
Excédent N-1	696 705.99 €
Excédent global.....	874 789.18 €

Résultat de la section d'investissement

Résultat de l'exercice déficit :	- 304 956.95 €
Excédent N-1	318 945.92 €
Excédent global.....	13 988.97 €

Excédent global cumulé..... 888 778.15 €

Restes à réaliser : Dépenses	235 095.93 €
Recettes	50 000.00 €

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement en Investissement afin de couvrir les dépenses d'investissement,
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'affecter en investissement la somme de 290 000 € au compte R 1068.
L'excédent de fonctionnement reporté sera de 584 789.18 € compte R 002
L'excédent d'investissement reporté sera de 13 988.97 € compte R001

VOTE DES TAUX 2026

Taux votés en 2025

Taxes	Taux
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	33,29 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	55,15 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	14,41 %

Taxes	Taux (a)	Bases 2025	Bases 2026 (b)	Produit Fiscal 2026 (a x b) : 100
TFPB	33,29 %	1 594 425	1 628 000	541 961
TFPNB	55,15 %	235 751	237 600	131 036
THRS	14,41 %	276 278	250 900	36 155
PRODUIT 2025		720 681		
PRODUIT 2026				709 152

Monsieur le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taux votés en 2026

Taxes	Taux (a)	Taux votés	Bases 2026	Produit Fiscal 2026 attendu
TFPB	33,29 %	33,59 %	1 628 000	546 845
TFPNB	55,15 %	55,64 %	237 600	132 201
THRS	14,41 %	14,54 %	250 900	36 481
PRODUIT 2025	720 681			
PRODUIT 2026				715 527

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement : Dépenses 2 017 691.45 €
 Recettes 2 017 691.45 €

Investissement : Dépenses 436 232.97 €
 Recettes 436 232.97 €

Le budget primitif 2026 est voté :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement, sans opération
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET CCAS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés 2024		4 107.73
Opérations de l'exercice	8 644.08	6 086.00
TOTAUX	8 644.08	10 193.73
Résultats de clôture	1 549.65	

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET CCAS

Le CCAS adopte le Budget primitif 2026 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 7 549.65 €.

Dépenses :	6232 fêtes et cérémonies	6 144.65 €
	6281 concours divers	105.00 €
	65133 secours d'urgence	500.00 €
	65748 subventions	800.00 €
Recettes :	7474 subvention communale	6 000.00 €
	002 résultat reporté	1 549.65 €

Le budget primitif de l'exercice 2026 est adopté à l'unanimité